



Non paiement de note de restaurant par groupe internationale

Par **DALTON**, le **02/11/2010** à **17:03**

Bonjour,Voilà, j'ai un restaurant qui à accueilli un groupe espagnol (58 personnes) en Octobre dernier. Il avait réglés la totalité des menus donc pour 58 personnes. Le soir du repas l'attente des plats ces vrai l'attente à été longues ce soir la car le restaurant été plein à craquer. pendant la soirée ce groupe à consommé 35 btl de champagne en supp.À la fin de la soirée la responsable du groupe ma indiqué qu'il été très mécontent de la tournure des événements et m'a indiqué que nous discuterons de la note demain tranquillement.J'ai accepté ce deal car comprenez dans un sens son mécontentement. J'ai donc essayé de lui téléphoner durant un semaine entière sans nouvelles de sa par, pas un mail, pas un message ni meme décrocher au téléphone. De retour en espagne je reçu un mail m'indiquant que la remise effectuer été jugé d'indéscente (1500 € de remise soit 20 % du prix) et ma clairement indiqué qu'il ne payerai pas le montant des extras...Que puis-je faire pour récupérer cette somme???

Par **mimi493**, le **02/11/2010** à **18:12**

LRAR de mise en demeure pour commencer, indiquant qu'à défaut du paiement de la somme due, vous saisirez la justice